

N° 1815- MO 735

Dépôt : 10.07.2023
Traitement Bureau CDV : 28.08.2023
Développement/Urgence : NON/OUI
Délai de réponse : 28.11.2023

Motion de Moutier à Venir intitulée : « Une aide à la population de Moutier pour faire les démarches administratives lors du changement de canton »

Développement

Comme la commune va changer de canton, tous les habitants et habitantes de Moutier devront accomplir diverses tâches administratives auprès d'entreprises privées, par exemple changer de caisse maladie mais aussi auprès de services cantonaux.

Des habitants et habitantes de Moutier auront peut-être des questions et des difficultés à effectuer ces démarches. Un poste de facilitateur doit être créé pour venir en aide à la population.

Proposition

Le Conseil municipal est chargé :

- de mettre une permanence pour encadrer et conseiller les citoyens et ceci dès le 1^{er} juin 2024 jusqu'à la moitié de l'année 2026.
- l'e-facilitateur devra être très compétent en la matière, serviable avec les citoyens de toute tendance dans l'affaire du passage de la commune dans le canton du Jura
- cette personne devra parler aussi l'allemand
- Vu la situation financière de la ville de Moutier, nous chargeons le Conseil municipal de demander au Canton du Jura de prendre en charge ce poste.

Urgence

L'urgence est demandée. Motifs : L'approche du transfert de la commune de Moutier.

Moutier, le 10 juillet 2023

Signature (s) :

Moutier à Venir, 1^{er} signataire :

M. Benoît Marchand (2)
M. Francis Pellaton